





Paris, le 24 juin 2015

Paris accueille l'étape de clôture du Tour de France de la finance participative

En septembre dernier, l'association *Financement Participatif France* – en partenariat avec Bpifrance – lançait son Tour de France de la finance participative (aussi appelée *crowdfunding*).

Après des étapes à Nantes, Metz, Montpellier, Lille, Lyon, Grenoble, Orléans, Poitiers, Caen, Valence et Vichy, ce premier Tour de France se clôturera à Paris le mardi 30 juin prochain, en partenariat avec la Région Ile-de-France.

À destination des chefs d'entreprise, avocats, banquiers et acteurs de l'appui aux entreprises et au développement local, ces manifestations ont notamment pour objectif de sensibiliser au « crowdfunding » par les témoignages de porteurs de projet locaux, ayant levé des fonds *via* une plateforme de financement participatif.

Rendez-vous le mardi 30 juin 2015 de 9h à 13h pour l'étape parisienne du Tour de France de la finance participative au Hub Bpifrance, 6-8 bd Haussmann, Paris 9^e

À propos de Financement Participatif France (FPF): FPF est l'association professionnelle des acteurs du crowdfunding. Créée en 2012 avec comme premier objectif la rédaction d'un code de déontologie à destination des plateformes, l'association contribue activement à la promotion de ce nouveau mode de financement auprès des pouvoirs publics et des citoyens. FPF compte aujourd'hui 130 membres.

www.financenarticinative.ora -



@Fin Part





Financement Participatif France

À propos de Bpifrance :

Bpifrance est impliqué dans le crowdfunding à travers notamment le portail <u>tousnosprojets.fr</u> dont l'objectif est de fédérer les acteurs français de la finance participative et d'offrir un point d'entrée unique pour les particuliers qui désirent financer des projets. Bpifrance ne sélectionne pas les projets eux-mêmes mais uniquement les opérateurs qui souhaitent être présents sur le site. Il simplifie la recherche de projets pour tout internaute contributeur, met en avant les opérateurs sélectionnés et permet d'accroître le nombre de projets financés. Les internautes peuvent faire leur choix, par exemple, par zone géographique, par type d'impact (social, environnemental, culturel ou économique) ou par type de financement (don avec ou sans contrepartie, prêt rémunéré ou non, obligation, action). Ils sont ensuite orientés vers le site de l'opérateur pour découvrir les modalités de financement du projet.

Plus d'informations sur : http://tousnosprojets.bpifrance.fr

À propos du Conseil régional Ile-de-France :

Développer une économie robuste, capable de réduire les déséquilibres environnementaux et territoriaux et faisant appel à toutes les ressources de l'innovation technologique, sociale et organisationnelle : c'est le cap que la Région s'est fixé. Pour le Conseil régional, le soutien à l'innovation sous toutes ses formes (technologique, sociétale, de process, de marketing, de design...) doit demeurer la priorité n°1. Pour cela, elle déploie plusieurs soutiens aux différentes stades de l'innovation (aides à la maturation et à l'incubation, aides à l'innovation responsable, expérimentation, prototypes, projets collaboratifs de recherche et développement...), et s'appuie sur les relais et structures incontournables dans la diffusion de l'innovation et son accompagnement (pôles de compétitivité, clusters, structures interfaces).

Contacts presse